REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 15 mars 2018

Convocation du 06/03/2018

Présents : , Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne DONDE, Karine JULIEN, Stéphane MARZA, Yvan PAUGET.

Excusés : Christine DROUILHET, François FERTHET

Secrétaire de séance : Corinne DONDE

**1 – Budget**

Le Conseil Municipal ne dispose pas encore de l’état 1259 « Etat de notification des taux d’imposition des taxes directes locales pour 2018 » et des montants des dotations, il n’est pas donc pas possible en l’état d’élaborer le budget principal « Commune ».

**Budget assainissement**

La CABBB va reprendre la compétence de la gestion de l’assainissement en 2019. Renseignements vont être pris pour connaitre le déroulé et les formalités de reprise.

Amortissements des travaux du poste de refoulement du Villard :

Après exposé de la situation des investissements réalisés et des subventions, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- fixe à 25 ans la durée d’amortissement des travaux pour un montant de 89.170,32 €

- fixe à 25 ans la durée d’amortissement des subventions perçues pour ces mêmes travaux pour un montant de 27.740,15 €.

**2- Nuit des Etoiles** :

La commune a mis en place depuis octobre 2016 l’extinction de l’éclairage public de 23 heures à 5 heures.

Afin de valoriser ce choix et dans le cadre de la Nuit des Etoiles, il pourrait être envisagé une animation liée à la découverte des étoiles. Contact a été pris auprès du Planétarium bressan et de l’Association astronomique de l’Ain par Christine Drouilhet, afin de connaître les éventuelles animations (exposition, mini-conférence, télescopes….), les disponibilités et les coûts.

La date du 15 septembre 2018 semblerait la plus appropriée. Les devis et propositions définitives sont en cours.

**3 – Contrat de maintenance BODET (cloches église).**

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le nouveau contrat d’entretien et de révision des installations de l’église établi par la «SAS BODET CAMPANAIRE SUD EST », 220 rue Ferdinand PERRIER – CS 50220 69805 SAINT PRIEST Cédex.

Les prestations proposées consistent en la vérification, le contrôle et l’entretien de l’horloge mère, des quatre cadrans, des deux cloches électrifiées en volée et tintement et du paratonnerre pour la somme forfaitaire de 240,00 € HT, pour une durée d’une année civile, reconductible trois fois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuve le nouveau contrat d’entretien établi par la SAS BODET CAMPANAIRE.

**4 – Ain-Habitat**

L’EPF (Etablissement Public Foncier) de l’Ain a pris contact auprès du notaire en vue de la rédaction de l’acte de rétrocession au profit d’Ain-Habitat, du tènement sis «Le Bourg Dernier » cadastré Section C 536 et 538 d’une surface cadastrale totale de 5.824 m2 tel que cela était prévu dans la convention de portage foncier intervenue entre la Commune et l’EPF.

**5- Affaires diverses**

- La réunion publique d’information liée à la fibre optique aura lieu le mardi 24 avril 2018 à 19 heures à la salle des Fêtes de Domsure. Elle est organisée par le SIEA afin d’expliquer les démarches à suivre, présenter les fournisseurs d’accès et répondre aux questions.

Des flyers seront distribués dans les boites aux lettres dès réception en mairie.

- Le repas du CCAS est prévu le 07 avril 2018 au restaurant « Domaine de la Rochère » à midi. 7 nouveaux bénéficiaires cette année.

- Cérémonie des Anciens Combattants prévue le 18 mars 2018 à 11 heures, précédée de l’assemblée générale à 10 heures.

Prochain conseil municipal : 05 avril 2018 à 20 heures